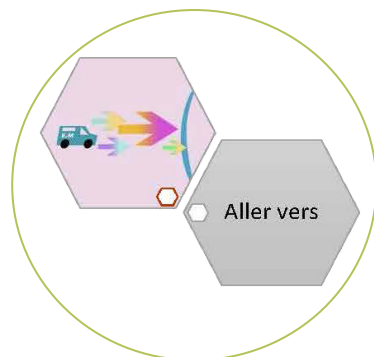




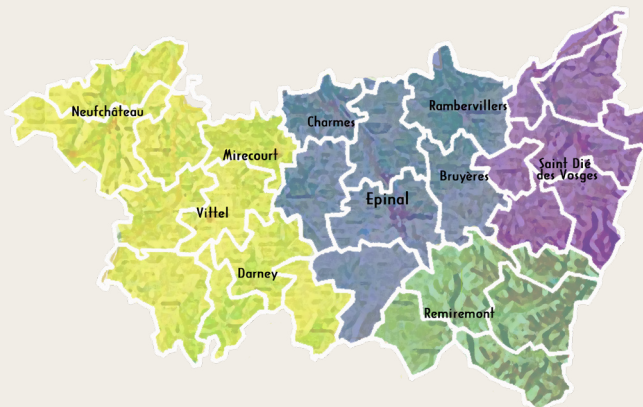
ÉVALUER/ORIENTER



COORDONNER



SENSIBILISER



NOTRE ÉQUIPE

- Cadre supérieur de santé : M. Mikaël FLUTOT
- Psychiatre, cheffe de service : Dr Charlie SIMON
- Psychologue : Mme Manon MOREL
- Infirmière : Mme Flavia QUESTROY
- Secrétaire médicale : Mme Lorraine DUPONT

HORAIRES

- De 9h à 17h du lundi au vendredi

CONTACTEZ-NOUS

- 06.88.69.13.68
- empp.ravenel@sante-lorraine.fr
- CH Ravenel, 1115 avenue René Porterat, 88500 Mirecourt
- 03.29.37.84.32
- Adulte pôle intersectoriel



EMPP 88

Équipe Mobile Psychiatrie Précarité des Vosges



QU'EST - CE QUE L'EMPP ?

Aller vers pour mieux accompagner les adultes en situation de précarité présentant des troubles psychiques



Dans les empp, la précarité ne se limite pas à la pauvreté économique.

La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux

CRITÈRES D'INCLUSION

- Personne **majeure** en situation de **précarité** présentant des **troubles psychiques**
- **Non connue du secteur psychiatrique** ou perdue de vue, difficilement saisissable
- Personne isolée sans ressources suffisantes ni réseau de soutien
- Migrants, demandeurs d'asile en situation précaire
- Toute personne dont la situation sociale complique fortement l'accès aux soins

NOTRE APPROCHE

Une intervention pluridisciplinaire, en subsidiarité des dispositifs existants. L'EMPP assure un suivi temporaire mais n'a pas vocation à prendre en charge la personne sur le long terme.

L'EMPP ne se définit pas par le diagnostic psychiatrique (psychose, démence, dépression, etc.), mais par le contexte de précarité qui constitue un obstacle majeur au soin.



QUI PEUT NOUS CONTACTER ?

Toutes personnes confrontées à un usager en situation de précarité présentant des problèmes psychiques soit par téléphone, soit par mail.

Demande d'inclusion par mail ou par appel téléphonique.

- Fiche d'inclusion à remplir
- Retour de l'équipe
- Information / orientation / évaluation
- Fin de la prise en charge